



Renseignement pour divorce

Par **MOSLI**, le **03/08/2009** à **01:06**

Bonjour,

JE SUIS FRANÇAIS MARIE AVEC UNE ÉTRANGÈRE DEPUIS UN PEU PLUS DE 2 ANS ET J'AI UN ENFANT DE 1 AN , MAINTENANT ELLE A SA CARTE DE RÉSIDANCE DE 10 ANS . MA FEMME A TOTALEMENT CHANGER ELLE ÉCOUTE BEAUCOUP SES PARENT ! TOUS EN METTANT TOUS SUR MA MOI ELLE ME REPROCHE QUE CES MOI QUI ÉCOUTE MES PARENT ET CES N'AI PAS LE CAS .MAINTENANT ELLE NE CESTE DE ME DIRE QUELLE VEUT DIVORCE ET QUE MAINTENANT QUELLE A CES PAPIERS! ELLE SONT FOUS DE MOI ET QUAND POURRAIS JAMAIS LUI ENLEVER CES PAPIERS PARCE QUE ELLE A UN ENFANT français ET QUE JE LUI DONNERAI LA PENSION POUR ENFANT ! JE VOUS RACONTE TOUS SA VITE FAIS ET EN BREF .ET IL POSSIBLE DE LUI SUSPENDRE SA CARTE DE RESIDANCE "MARIAGE BLANC" ET POUR MON ENFANT SA VA SE PASSER COMMENT MERCI DE ME RÉPONDRE CAR J'AI VRAIMENT BESOIN AIDE!